

# Conseil Municipal

## Séance du lundi 12 février 2018 à 20 h 00

### Compte-rendu sommaire des délibérations

Le Conseil Municipal de PLONEOUR LANVERN s'est réuni en Mairie le lundi 12 février 2018 à 20h00, sous la présidence de **Josiane KERLOCH**, Maire, sur convocation adressée le mardi 6 février 2018 aux élus.

Etaient présents tous les Conseillers Municipaux à l'exception de **Danielle DAGUERRE** (procuration à **Martine OLIVIER**), **Michel CANEVET** (procuration à **Josiane KERLOCH**), **Marie Lise DANIEL** (procuration à **Thierry LE GALL**), **Anne-Laure DELPECH** (procuration à **Jean-François LE BLEIS**), **David LE TALLEC** (procuration à **Pierre GLOANEC**), **Maëlle BESCOND** (procuration à **André QUEAU**), **Erell LE BERRE** (procuration à **Christine COUROT**), **Hugues STEPHAN** (procuration à **Roland JAOUEN**).

**Absent excusé : Thomas HERVIEUX.**

Secrétaire de séance : **Christine COUROT.**

#### **1 – Commission de l'aménagement et du cadre de vie**

##### 1-1 Orientations budgétaires 2018

Le Conseil Municipal a débattu et pris acte des orientations budgétaires 2018 présentées par **Thierry LE GALL**, Président de la commission de l'aménagement et du cadre de vie.

##### **1. LA VOIRIE**

Le programme annuel prévoit des travaux issus de la visite de la commission, le lundi 29 janvier sur les routes communales, avec comme chaque année le programme annuel d'entretien en bitumage et en enrobé des voies communales dans le cadre de nos marchés à bons de commande, en lien avec la CCHPB qui assure l'entretien de 60 % environ du réseau communal.

##### **2. L'AMÉNAGEMENT URBAIN**

Plusieurs dossiers sont en cours dont le principal, l'aménagement de la route de Quimper, qui a débuté en début d'année ; l'agrandissement du parking situé Rue Pierre Marie RIOU ; l'étude de l'aménagement de l'espace, suite à l'acquisition dernièrement de la Propriété LE GALL, Rue Jules Ferry, avec les terrains déjà propriété de la commune (terrain Quiniou et terrain Tanneau), dans l'optique de créer un nouvel espace sécurisé de stationnement au Centre Bourg permettant d'accéder aux commerces du Centre-Ville.

##### **3. TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT**

La réalisation de l'aire d'arrêt de car au Veuz est prévue par le Conseil Départemental avec notre co-financement. Le programme d'accessibilité des commerces et des bâtiments sera poursuivi. Diverses opérations sur les réseaux seront envisagées en cours d'année en fonction des demandes et de la sécurisation des piétons.

##### **4. ECLAIRAGE PUBLIC**

Nous pourrions réaliser quelques opérations de modernisation du réseau, à l'occasion des opérations d'enfouissement et de sécurisation.

##### **5. TRAVAUX SUR BÂTIMENTS**

Divers travaux sur les bâtiments communaux seront réalisés pour l'entretien et les réparations diverses. Le projet principal est l'extension de la garderie Pierre Marie RIOU. Nous prévoyons également le changement des huisseries à l'École Élémentaire et sur la Mairie, la reprise d'une partie de la toiture des logements Rue Croas Ar Bléon, la finition de la clôture de l'extension de notre cimetière communal, l'aménagement d'un local Place Charles de Gaulle afin d'installer un Cabinet de kinésithérapie et d'autres travaux de gros entretien des bâtiments.

##### **6. RÉSEAUX**

Des travaux de mise en souterrain des réseaux sont prévus, avec la maîtrise d'ouvrage du S.D.E.F., suite aux travaux de la Rue Châteaubriand, dans le Rue de la Marne et Rue Frédéric Le Guyader,

ainsi que le début de la Rue Pierre Brossolette pour l'aménagement de la propriété RIOU, pour l'enfouissement des réseaux électriques, de FT et d'éclairage.

## **7. SERVICES TECHNIQUES**

Quelques investissements en matériels et véhicules seront nécessaires aux services techniques municipaux, afin d'améliorer les moyens et conditions de travail du personnel.

## **8. ETUDES**

Notre programme d'études porte sur la finalisation de l'élaboration du PLU avec le Cabinet GÉOLITT, l'étude pour le remplacement du Skate Park du site Raphalen, l'étude de faisabilité pour la création d'une chaudière bois à l'arrière de la Mairie afin de remplacer à terme, 3 chaudières à gaz (écoles, restaurant, salle polyvalente, mairie et future médiathèque), l'étude thermique sur le bâtiment de Croas Caër et de la mairie, l'étude de modernisation du parking sur le Site Raphalen et la poursuite de la mise au point du projet autour de la friche RIOU.

### 1-2 Programme de travaux 2018

Sur proposition de **Martine OLIVIER**, rapporteur, le rapport relatif au programme 2018 des travaux de voirie par la Commune sur ses marchés de voirie ou la CCHPB, dans le cadre des RIC ou des enveloppes d'entretien de la voirie communale, le Conseil Municipal a pris acte des orientations budgétaires proposées, sans remarques, ni observations.

1°/ Le programme annuel d'entretien et d'aménagement des voies en bitumage pourrait concerner les voies et chemins :

Kervallot – Kerparc – Tier Douar – Kergambaé – Voie du lotissement des 3 Chênes, la première partie – Kéroec – Kerfelest – Pen Ar Prat – Kermorvan partie basse – Allée des Châtaigniers – Le Leurré.

2°/ Le programme d'enrobé se positionnerait sur :

Kéréon d'Alaé – Kéréon Izella – Kelou Mad

3°/ Des travaux de busage de fossés avec un programme de travaux d'entretien sur les réseaux d'eaux pluviales sur diverses voies communales, comme Ty Coat, Trégalet, Route de Tréméoc, Kersulec.

4°/ Divers travaux routiers sur les RIC seront réalisés sous la maîtrise d'ouvrage de la Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden (CCHPB).

5°/ Enfin, divers travaux de lamier, d'élagage, de reprise de chemins non bitumés pour faciliter la circulation sur les chemins, seront également entrepris dans le cadre du marché annuel, ainsi que quelques travaux de sécurisation de la circulation, notamment la pose de radars pédagogiques.

### 1-3 Modification des statuts du Syndicat Départemental de l'Energie (SDEF)

Sur proposition de **René LE BOENNEC**, rapporteur, le Conseil Municipal, a décidé, à la majorité (3 abstentions, 1 vote contre) de valider les modifications des statuts du SDEF telles que présentées.

### 1-4 Programme d'enfouissement de réseaux

Sur proposition de **Brigitte STEPHAN**, rapporteur, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé de valider le programme d'enfouissement de réseaux, tel que présenté, de retenir au titre du programme 2018, la rue de la Marne et la rue Frédéric Le Guyader, et a autorisé Mme le Maire à demander l'inscription de ce programme au SDEF.

### 1-5 Dénomination de rue à Moitié Route

Sur proposition de **Claude KERDRANVAT**, le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, de dénommer « impasse de Moitié Route », la rue d'un lotissement de la famille PAVEC, à Moitié Route, lotissement comprenant 6 lots et a autorisé Mme le Maire à prendre toutes mesures nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

## **2 – Commission de la vie scolaire et sociale**

### 2-1 Orientations budgétaires 2018

Les orientations budgétaires et de travail pour 2018 de la Commission de la vie scolaire et sociale ont été présentées par **André QUÉAU, Christine COUROT et Jean-François LE BLEIS**, Maires-adjoints, rapporteurs. Le Conseil Municipal en a pris acte, sans observations, ni remarques.

Parmi les travaux qui sont envisagés cette année, il est proposé :

- D'effectuer la seconde tranche du changement des huisseries extérieures à l'étage de l'école élémentaire. Ce travail qui démarrera pendant les vacances de février sera terminé les mercredis, s'il ne reste pas beaucoup de fenêtres à poser à la fin de ces vacances, ou pendant les vacances de Pâques si la finition demande plusieurs jours.

- De protéger le sol de certaines pièces de l'école maternelle, rendu difficile à nettoyer. Ce travail pourra être effectué par les Services Techniques de la Ville en fonction de la solution technique qui sera retenue. Ce travail n'a pas été fait en 2017 car la solution que nous pensions retenir n'est pas très convaincante.
- D'agrandir la garderie rue Pierre Marie RIOU en construisant une salle, dont les plans vous ont été présentés lors de commissions de la vie scolaire. Cette salle servira pour la restauration des enfants de l'école Notre Dame de Bon Secours, pour les activités de loisirs et pour les associations locales. Le permis de construire a été déposé le 12 décembre.
- De refaire la toiture des logements de l'école élémentaire dont la membrane en produits bitumeux est dans un état de délabrement et sa porosité laisse passer l'eau de pluie qui a détruit l'isolation.
- D'étendre le parking de la rue Pierre Marie Riou pour faciliter le stationnement pour les parents de l'école. Le stationnement « anarchique », matin et soir, faute de places nous oblige à augmenter les emplacements avant que des accidents se produisent. C'est de la responsabilité du Maire. Ce parking, avec une signalisation correcte peut aussi servir à désengorger le parking Raphalen lors de grosses affluences.
- D'acquérir de nouvelles dalles numériques dont deux pour chaque école en 2018. Des ordinateurs seront changés suivant les besoins comme tous les ans. Le photocopieur noir et blanc est aussi à changer étant donné qu'il ne fait plus de bonnes copies et que de l'encre s'en échappe et tombe sur le sol. Pour cet outil, noir et blanc de nouveau, nous déciderons entre l'achat du matériel ou la location.
- De remplacer l'ancien « Skate » usé, en métal du parc Raphalen, par une nouvelle structure adaptée aux personnes de tous âges.

#### 2-2 Allocations scolaires et parascolaires : subventions à verser

Sur proposition d'**André QUEAU**, rapporteur, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé de valider le tableau précisant la nature de l'aide, les bénéficiaires et les montants à verser.

### **3 – Commission de la vie locale**

#### 3-1 Orientations budgétaires 2018

Les orientations budgétaires et de travail pour 2018 au titre de la Commission de la vie locale ont été présentées et soumises au débat par **Pierre GLOANEC**, Président de la commission. Le Conseil Municipal en a pris acte, sans observations, ni remarques.

Elles portent sur le soutien aux associations qui exercent une activité de loisir ou culturelle sur la Commune, différents investissements sur les équipements communaux, comme l'acquisition et la mise en œuvre d'un second panneau électronique d'information et la préparation du projet de nouvelle médiathèque, par la désignation d'un programmiste.

### **4 – Commande publique**

#### 4.1 Marchés passés en procédure adaptée - Dévolution

Sur le rapport de **Sandra PEREIRA**, le Conseil Municipal a pris acte du MAPA attribué depuis le dernier Conseil Municipal.

### **5 – Commission des finances et de l'administration générale**

#### 5-1 Orientations budgétaires 2018

Les orientations budgétaires et de travail pour 2018 au titre de la Commission des finances et de l'administration générale ont été présentées par **Jean François LE BLEIS** et soumises au débat. Le Conseil Municipal en a pris acte, sans remarques, ni observations.

Elles portent sur la volonté d'une gestion rigoureuse des finances communales, dans un contexte d'évolution négative de la dotation principale de l'ETAT, la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF), compensée par les autres dotations, Dotation de Solidarité Rurale (DSR), la Dotation Nationale de Péréquation (DNP) et les Compensations versées par l'Etat, grâce au profil dynamique de notre Commune.

Le rapporteur a récapitulé les principaux investissements annoncés pour 2018 :

#### ***Etudes :***

- . Elaboration du programme de la Médiathèque – centre culturel,
- . Démolition et création d'un parking sur la propriété LE GALL,
- . Poursuite de la mise au point du projet autour de la friche RIOU,
- . Nouveaux espaces de jeux et remplacement du Skate Park sur le site Raphalen,

- . Faisabilité d'une chaudière bois et d'un réseau de chauffage
- . Etude thermique sur le bâtiment de Croas Caer et de la Mairie.

### ***Bâtiments***

- . L'extension de la garderie périscolaire à l'Ecole Notre Dame de Bon Secours (coût : 550 K€ HT) dont les travaux devraient commencer avant la fin de l'année et qui se déroulera sur deux exercices.
- . Changement de fenêtres à l'école publique : ces travaux débiteront pendant les vacances de février et se termineront les mercredis ou pendant les vacances de Pâques si la finition demande plusieurs jours,
- . Changement de fenêtres sur la Mairie au 1<sup>er</sup> étage : actuellement il n'y a pas de double vitrage et les jointures sont défectueuses. Selon les devis à établir, cette opération se fera par tranches avant d'envisager des travaux sur les grandes huisseries du rez-de-chaussée, d'une plus grande complexité.
- . Poursuite du programme de rénovation des toilettes publiques,
- . Création et pose des derniers vitraux à la chapelle de Lanvern,
- . Sécurisation d'accès du Multi accueil,
- . Finition du mur en clôture de l'extension du cimetière municipal
- . Reprise de la toiture des logements de l'école élémentaire, rue Croas ar Bléon.

### ***Voirie et travaux urbains***

- . Principal investissement, la 1<sup>ère</sup> tranche de travaux route de Quimper, entre la place Amiral Ronarc'h et la rue Anatole France : en raison de la longueur et de l'importance de cette voie pénétrante, ainsi que des moyens financiers mobilisés, les travaux s'échelonnent sur plusieurs exercices,
- . Poursuite du programme pluriannuel de voirie,
- . Aménagement d'un arrêt de car au Veuz.

### ***Matériel divers :***

- . Remplacement de TBI pour les écoles (obsolescence du matériel), par des dalles numériques,
- . Remplacement du tractopelle aux services techniques,
- . Matériels informatiques pour la Mairie, les services extérieurs et les écoles, notamment le serveur informatique réseau,
- . Remplacement du photocopieur de l'école maternelle,
- . Renouvellement des chaises et tables.

#### 5-2 Locations précaires : renouvellement de bail

Le Conseil Municipal, sur proposition de **Pierre DRAOULEC**, a décidé de renouveler, à la majorité (2 abstentions), pour 12 mois les baux précaires consentis, pour l'immeuble place Charles de Gaulle, pour un montant mensuel de 150€ et de valider la location pour un montant de 350€ par mois, pour un cabinet de kinésithérapie.

#### 5-3 Programme d'économies d'eau

Le Conseil Municipal, sur le rapport de **Huguette DANIEL**, a décidé, à l'unanimité de reconduire pour 2018, le programme d'incitation aux économies d'eau, à savoir l'aide à l'acquisition de bacs récupérateurs d'eau pluviale à hauteur de 30€ par bac, ainsi qu'une aide destinée aux propriétaires pour l'achat d'une cuve enterrée d'une capacité d'au moins quatre (4) mètres cubes est fixée à 400€.

#### 5-4 Avenant à la convention de location de matériel avec l'association UDAPT

Sur proposition de **Pierre GLOANEC**, rapporteur, le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de valider l'avenant à la convention de location de matériel avec l'association UDAPT, portant sur les tarifs, tel que présenté.

#### 5-5 Cession gratuite au profit de la Commune d'un terrain, rue Pierre Marie Riou

Sur proposition de **Marie Aude GOBRY**, rapporteur, le Conseil Municipal a décidé à la majorité (4 abstentions) d'accepter la cession gratuite par l'amicale de Notre Dame de Bon Secours du terrain nécessaire à la construction de l'extension de la garderie périscolaire communale, rue Pierre Marie Riou.

#### 5-6 Acquisition d'un bungalow par la Commune

Sur proposition de **Jean MORVAN**, rapporteur, le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité d'acquiescer à la coopérative EVOLUTION, au prix de 5 000€, un bungalow situé sur le site Raphalen.

- 5-7 Acceptation d'un don de l'association d'animation du quartier de Lanvern pour la participation à la réalisation des vitraux  
Sur proposition de **Joëlle TYMEN**, rapporteur, le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité d'accepter un don de l'Association d'animation du quartier de Lanvern d'un montant de 3 500€ afin d'aider au financement des travaux de réalisation de vitraux à la Chapelle et d'autoriser Mme le Maire à prendre toute mesure nécessaire à la mise en œuvre de cette décision.
- 5-8 Convention avec des commerçants pour la mise en accessibilité de leurs locaux  
Sur proposition de **Christine COUROT**, rapporteur, le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de demander une participation forfaitaire d'un montant de 1000€TTC et d'établir une convention avec chaque commerce concerné, dans le cadre de travaux d'accessibilité réalisés sur le domaine public.
- 5-9 Indemnités de conseil et d'assistance du Receveur Municipal  
Sur proposition de **Pierre DRAOULEC**, rapporteur, le Conseil Municipal a décidé à la majorité (6 votes contre) de verser à notre Receveur Municipal pour l'année 2018 une indemnité de conseil et d'assistance d'un montant de 500€.
- 5-10 Echange de terrains cité Voltaire – rue de la forge entre la Commune et M. Christophe BRISSON  
Sur proposition de **Eric LEOST**, rapporteur, le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité d'autoriser Mme le Maire à procéder à un échange de terrains avec M Christophe BRISSON, suite aux travaux de sécurité réalisés sur le secteur et d'établir la soulte correspondant à la suite du document d'arpentage en validation restant à réaliser.

## **6 – Motion**

- 6-1 Motion pour l'accessibilité Finistérienne  
Sur proposition de **Jean François LE BLEIS**, rapporteur, le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de valider la motion suivante :  
« Le rapport DURON propose de reporter à 2038 et au-delà, les grands travaux d'infrastructures pour le Finistère.  
Les 905 000 finistériens et finistériennes méritent la même considération que d'autres territoires français.  
Les moyens ont été alloués pour le sud-ouest, le sud ou l'est. L'investissement ne doit pas s'arrêter aux portes de la Bretagne. Le Grand Paris bénéficiera de moyens considérables. Nous ne pouvons accepter ce report d'investissements d'accessibilités préconisé par le rapport Duron ! Le gouvernement semble rejeter ces préconisations.  
Nous demandons d'acter dans le futur plan Etat-Région, l'objectif d'un temps de parcours d'une heure trente pour rejoindre Rennes à partir de Brest ou Quimper !  
Nous demandons l'amélioration de la qualité et fréquences ferroviaires entre les villes de l'ouest breton.  
Nous demandons une meilleure accessibilité numérique pour relier notre territoire au monde et ainsi assurer le développement économique et social de la Bretagne dans toute sa dimension. »

Fait à PLONEOUR LANVERN et affiché en Mairie le 14 février 2018

Mme le Maire,

**Josiane KERLOCH**